

Question de Résultat

Le magazine du management des coûts



Edito

de Pierre Lasry

Le débat sur la survie à plus ou moins long terme du triple A de la France vient d'être supplanté par la (mauvaise) actualité d'un certain nombre d'entreprises françaises. Le fossé entre économie virtuelle et économie réelle semble cette fois se réduire, les deux convergeant pour creuser le lit de nos inquiétudes.

Les économistes annoncent une croissance négative pour 2012, les plans sociaux reviennent sur le devant de la scène, et le taux de chômage dépasse désormais la barre des 9 % de la population active¹. Les mécanismes si souvent observés se répètent : la succession des plans de rigueur entraîne l'inquiétude des ménages, qui se replient sur l'épargne. L'accès restreint au crédit contraint les entreprises à différer leurs investissements. A la question « *Comment allez-vous ?* », pas un patron qui ne réponde qu'il manque cruellement de visibilité, et qu'il pilote quasiment à vue aujourd'hui. Ces phénomènes laissent augurer de sérieuses difficultés et une reprise des défaillances d'entreprises en 2012.

Pour enrayer cet état de fait et préserver le tissu économique du pays, nous devons veiller à ce que les plans de rigueur n'anéantissent pas la capacité d'investir et d'innover des entreprises, qui génèrera la croissance dont le pays a besoin. Conscientes de cela et responsables, les entreprises moyennes nous demandent de les aider à structurer leur démarche d'innovation, s'astreignant ainsi à continuer à regarder et à penser à 5 ans, malgré une visibilité limitée à 3 mois.

Dans le même temps, il est indéniable que la conjoncture actuelle, complexe et mouvante, appelle l'État à prendre des mesures drastiques. Le débat porte sur la nature de ces mesures : augmenter les recettes (les impôts), ou réduire les dépenses ? Bien entendu, les deux leviers doivent être actionnés ; mais la priorité est évidemment de s'attaquer à la diminution des dépenses publiques². Les exemples de gabegies liés à la mauvaise gestion de l'État sont légions, et désolent jusqu'à ses grands serviteurs !

Personne n'a d'intérêt ou n'éprouve une quelconque satisfaction à maintenir des dispositifs inefficaces ou trop coûteux. Chaque jour, nous entendons s'exprimer la bonne volonté de nombreux hauts fonctionnaires, qui émettent d'excellentes idées et qui ont la volonté de les mettre en œuvre. Les mentalités changent, et l'État s'ouvre enfin aux techniques d'optimisation de coût qui depuis longtemps aident les entreprises du secteur privé à préserver leur compétitivité. Même si l'évolution des pratiques est plus lente dans le public, le désir est là, et de grands progrès sont réalisables. Alors soyons heureux de provoquer ces progrès, et encore plus heureux d'en mesurer les résultats !

¹ Source : Insee

² Erratum : Dans le dernier numéro de *Question de Résultat* (N°18, septembre 2011), nous indiquions que les dépenses de fonctionnement de la France représentent 56 % du PIB. Il s'agissait évidemment des dépenses publiques, soit 1.100 milliards d'euros.

Sommaire

p2/ A la Une :

Vous avez dit « niches fiscales » ?

Le Chiffre

p3/ L'invité :

Jean-Jacques Bancel

Directeur Administratif et Financier

Ethypharm

p4/ Tout savoir sur...

Management de l'innovation :

les entreprises françaises

peuvent mieux faire